

# Collecte des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux **D.A.S.R.I**

## Conditions d'accès au service

- Être un particulier en auto-traitement



Les déchets produits par un professionnel de santé relèvent de sa responsabilité.

## Comment obtenir votre 1<sup>ère</sup> boîte ?

Les boîtes sont à retirer dans les pharmacies sur présentation d'une ordonnance.



## Comment utiliser votre boîte ?

- introduire les déchets sans forcer,
- ne pas mettre les doigts à l'intérieur de la boîte,
- introduire les déchets côté piquant en premier



**Déchets acceptés**  
- déchets piquants, coupants, tranchants : aiguilles, lancettes, seringues ...

- utiliser la **fermeture temporaire** après chaque utilisation,
- arrêter à la limite de remplissage,
- après le remplissage, activer la **fermeture définitive**,
- conserver la boîte dans un endroit ventilé et éloigné de toute source de chaleur,
- ne pas laisser la boîte à la portée des enfants.

**Déchets refusés**  
- déchets mous : compresses, cathéters, membranes ...  
- médicaments,  
- déchets radioactifs,  
- emballages ....

## Que faire de votre boîte pleine ?

- **Amenez** votre boîte pleine dans les pharmacies partenaires de l'opération
- **Repartez** avec une nouvelle boîte.

## Que deviennent les

L'éco-organisme DASTRI est agréé et collecte les boîtes dans les pharmacies, les stocke puis elles sont incinérées selon la réglementation en vigueur.



PHARMACIE **BENAITEAU GUYONNET**,  
1 rue Palateau 86160 Gençay  
PHARMACIE **BERNARD LIAIGRE**,  
29 route de Civray 86160 Gençay  
PHARMACIE **BIAIS SAUVETRE**,  
11 place de l'Eglise 86160 Sommières du Clain